



PRÉAVIS MUNICIPAL - N° 05/2025

Rapport de Gestion 2024



Commune de Trélex





PRÉAVIS MUNICIPAL - N° 05/2025

Délégué municipal : M. Pierre Hofmann

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Trélex

Vu	le Préavis municipal N°05/2025
Entendu	le rapport de la commission de gestion (les comptes 2024 font l'objet du Préavis séparé N° 04/2025, relatif aux comptes 2024)
Considérant que	cet objet a été porté à l'ordre du jour
Décide	d'approuver la gestion de l'exercice 2024 et d'en donner décharge à la Municipalité

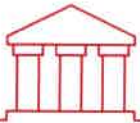
Au nom de la Municipalité

Le Syndic :
P. Hofmann

La Secrétaire :
S. Galasso

Ainsi délibéré et accepté par la Municipalité dans sa séance du 5 mai 2025 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal le 12 juin 2025.





RAPPORT DE GESTION 2024

Gestion de l'exercice 2024



Commune de Trélex





Rapport de Gestion 2024

Table des matières

Mot du Syndic – Pierre Hofmann	03
Trois temps forts de l'année 2024	04
Administration communale	07
Archives communales	10
Associations et sociétés villageoises	11
Communication	14
Constructions et urbanisme	15
Déchets	16
Eau	18
Écoles et enfance	19
Économie	23
Énergies	24
Finances	26
Mobilité	29
Nature	30
Patrimoine	34
Politique	36
Routes	45
Sécurité	46
Social	48
Revue de presse	49





Rapport de Gestion 2024

MOT DU SYNDIC PIERRE HOFMANN

L'année 2024 a été caractérisée par plusieurs événements marquants, quoique ne relevant pas du domaine de l'extraordinaire, et de nouvelles manières de procéder. Citons dans l'ordre l'engagement de nouvelles personnes au greffe communal et la mise en place d'une nouvelle forme de communication qui a impacté positivement l'avancement de plusieurs projets. Citons ensuite les festivités du 1^{er} août, qui se sont tenues dans le cadre de la Cantonale des Jeunesses vaudoises à Givrins, organisées conjointement avec les communes de Givrins, Duillier et Genolier. Un succès indéniable. Pensons, enfin, à un anniversaire historique, celui des 100 ans d'un habitant du village, M. Henri Jeanmonod, qui fut l'occasion d'un événement rare et émouvant.



L'engagement d'une nouvelle secrétaire municipale en début d'année résulte d'un processus interne de remise en question de l'organisation de notre administration. Une secrétaire adjointe est entrée en fonction en février 2025. Ainsi, l'équipe se compose de cinq personnes, dont trois sont des « piliers » de notre administration, présentes depuis de nombreuses années. Dans les services voirie et conciergerie, nous avons dû combler une absence médicale par l'engagement d'une personne temporaire.

L'année 2024 a aussi été celle d'une « première » pour notre commune par la mise en place, certainement pérenne, d'une collaboration plus soutenue avec la population. Cela s'est traduit, notamment, par une démarche participative dans le cadre du dossier du pourtour des écoles. De même, une séance d'information sur le développement de notre chauffage à distance a rencontré un vif succès.

Des projets importants pour la Commune ont également connu une avancée significative. Ainsi celui de la rénovation de la Ferme Paul a-t-il passé une première étape au Conseil communal par l'acceptation d'un crédit d'étude. Le Plan d'affectation communal, sujet technique et déterminant pour notre village, a, lui, passé la rampe de la mise à l'enquête publique. Les divers habitants ayant signifié une opposition à ce PACom ont été reçus par la Municipalité afin qu'il leur soit expliqué dans le détail la nature des changements d'affectation de parcelles et, dans la mesure du possible, qu'il soit tenté de trouver des solutions qui satisfassent toutes les parties. Après une enquête complémentaire au Canton début 2025, le PACom devra être accepté par le Conseil communal.

J'aimerais clore cette brève rétrospective par des remerciements adressés à l'ensemble de notre personnel communal et à mon collège municipal pour la bonne collaboration et un engagement sans faille au service de la population.





TROIS DOSSIERS EMBLÉMATIQUES DE L'ANNÉE 2024

1 - Le pourtour des écoles: démarche participative

(Responsables: Philippe Depierre, Cédric Marzer)

Le 12 octobre 2022, des membres du Conseil communal ont déposé un postulat pour le réaménagement du pourtour des écoles. Ce texte établissait déjà une liste d'aménagements ciblés. Pour y répondre de manière constructive, et après avoir sollicité un premier mandataire qui n'a pas donné satisfaction, la Municipalité a choisi de s'entourer de l'entreprise L'Atelier du paysage, de Lausanne. Ladite entreprise a alors entrepris une démarche participative en deux temps. Une première étape a consisté, au printemps 2024, à sonder les écoliers de 1 à 6 P, leurs parents et leurs professeurs. De cette première prise d'informations auprès des écoles sont ressortis plusieurs éléments forts, dont la sécurisation de l'accès au campus scolaire, la création de nouvelles infrastructures de loisirs (aires de sport et de jeux), l'installation de bancs, la plantation d'arbres. D'autres idées ont été identifiées, dont des tables de pique-nique, des toilettes publiques, une fontaine centrale, entre autres.

La deuxième étape s'est déroulée le 8 octobre 2024 à la salle polyvalente. Ce soir-là, la population a pu découvrir une première projection de ce réaménagement global et donner son avis. Aussi, et si le périmètre d'intervention concerne effectivement le campus scolaire, il a été souligné par la population présente que cette zone centrale du village, stratégique à plus d'un point, devait être celle de tous les habitants et habitantes, et pas uniquement des écoliers. Ont également été évoqués la suppression ou le maintien des places de parking au chemin de l'Acquedaine. Et bien d'autres choses.

Après ces deux étapes, la Municipalité et son prestataire ont finalisé, en décembre 2024, le projet. Pour rappel: Une réponse a été apportée au postulat du 12 octobre 2022 lors de la séance du Conseil communal du 12 octobre 2023. A cette occasion, une commission a été nommée pour évaluer la réponse municipale. Le 8 décembre 2023, sur l'avis de ladite commission, la réponse municipale au postulat a été rejetée (27 oui, 3 non, 3 abstentions). Le 7 février 2024, un crédit d'étude pour l'aménagement des pourtours des bâtiments scolaires (CHF 150'000.-) a été accepté (32 oui, 4 abstentions, 2 non).

Annexes

- Procès-verbal de la séance du CC du 12.10.2022 - PV CC 12.10.2022_final.pdf
- Procès-verbal de la séance du CC du 12.10.2023 - PV CC 12.10.2023 et annexes_final.pdf
- Procès-verbal de la séance du CC du 8.12.2023 - PV CC 08.12.2023_final.pdf
- Préavis 01/2024 - Préavis 01-2024.pdf





2 - La Ferme Paul - futur bâtiment pluridisciplinaire pour la population

(Responsables: Philippe Depierre, Cédric Marzer)

En 2012, la Commune rachetait la Ferme Paul (ensemble mitoyen comprenant une habitation paysanne et son rural attenant, construits avant 1850, ainsi qu'un volume adjacent destiné à des logements, dont la construction s'est arrêtée au stade du gros œuvre) pour un montant de CHF 830'000.-. L'année suivante, la Municipalité déposait un crédit d'étude pour imaginer une rénovation conjointe de ce bien et de l'Auberge communale. L'étude devait cependant conclure que la liaison entre ces deux bâtiments n'était pas intéressante et que leur rénovation devait se faire de manière séparée. En 2019, une habitante du village approchait la Municipalité pour imaginer la réaffectation de la Ferme Paul en lieu de culture et résidence d'artistes. En 2021, un nouveau crédit d'étude était alloué pour évaluer la faisabilité d'une rénovation. En résultait les conclusions suivantes: la grange et l'habitation (classées en note 3 des Monuments et Sites du Canton) ne peuvent être détruites, seule l'extension le peut; des appartements ne peuvent être envisagés dans la grange; une utilisation parascolaire n'y est pas adéquate; la création d'un bâtiment polyvalent apparaît comme la seule solution rationnelle.

En 2022-2023, et selon les conclusions de l'étude, il est apparu que le projet de l'habitante de Trélex et les attentes de la Municipalité, secondée par la Commission Constructions-Urbanisme et la Commission des Finances, ne pouvaient coïncider. Pour relancer le projet de réhabilitation, la Municipalité a décidé de s'entourer d'un spécialiste et a lancé en 2024 un appel d'offre ouvert. Celui-ci a été remporté par le bureau lausannois Amsler Dom.

La Municipalité a transmis ses attentes aux architectes. A savoir: que le bâtiment devienne un point central de la vie sociale du village; que sa façade rénovée assume le rôle de porte d'entrée du village; qu'il offre une salle chaleureuse pour les événements culturels. Les études précédentes ayant montré la difficulté de présenter un projet autofinancé, le programme nouvellement choisi pour le bâtiment, qui réunit des surfaces d'habitation et de bureau (lesquels assurent de bons revenus locatifs), mais aussi des surfaces moins rentables à destination des Trélésiens (dont un lieu culturel), permettra de modérer les charges pour la Commune.

Une première approche s'est penchée sur une transformation en trois zones. L'habitat (appartements) prendrait place dans l'ancienne ferme d'habitation. Des espaces de travail, dont des bureaux et des salles de réunion, prendraient place dans l'annexe. Enfin, un espace culturel serait installé dans l'ancien rural. Cette première approche a été présentée au Conseil communal le 6 décembre 2024 par l'entremise d'une demande de crédit d'étude de CHF 365'000.-. Une fois l'étude terminée en 2025, le futur de la Ferme Paul fera l'objet d'un crédit de rénovation.

Annexe:

- Préavis12/2024 - 10.01-preavis-12-2024-ferme-paul-def-signé.pdf





3 – Henri Jeanmonod – Un siècle trélésien

(Responsable: Evelina Girod)

Initiative tant de l'administration communale que de la Municipalité, l'anniversaire des cent ans de l'habitant Henri Jeanmonod a fait l'objet d'une attention particulière. Pour saluer cet accomplissement, il a été décidé d'offrir à M. Henri Jeanmonod une plaquette officielle de la commune de Trélex retraçant la vie de l'intéressé. Sur le modèle graphique et rédactionnel des portraits d'habitants publiés dans le livre *Trélex – à la croisée des chemins* (2022), nous avons sollicité les services des agences Quart d'Heure et Publium SA pour concevoir un petit opuscule de 8 pages consacré à Henri Jeanmonod. Entretien et séance photo ont eu lieu au domicile de l'intéressé. Le texte, relu et validé par Mme Odile Rochat, fille de M. Jeanmonod, a été mis en page dans la foulée. L'imprimé (20 exemplaires) a été offert à la famille Jeanmonod. Aussi, une version réduite du texte a été publiée dans l'ACTU du mois de décembre 2024. Enfin, et surtout, la Municipalité in corpore s'est rendue à l'événement festif organisé par la famille le 7 décembre à la salle polyvalente de Trélex, en compagnie notamment de Madame le Préfet du district de Nyon Chantal Turin.

Cet hommage (publication et présence) a été très apprécié par M. Jeanmonod et sa famille. Pour la commune de Trélex, il s'est agi de montrer la proximité que l'administration publique entretient avec ses administrés. Ajoutons encore que les autorités ont appris avec tristesse le décès de M. Jeanmonod le 27 février 2025.





Rapport de Gestion 2024

ADMINISTRATION COMMUNALE

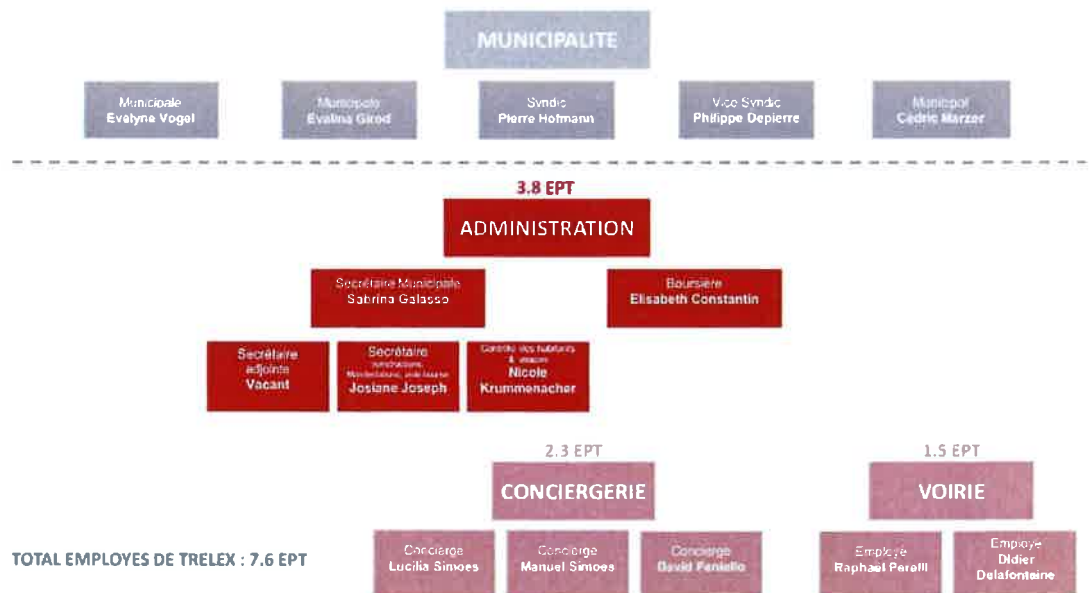
(Responsables: Pierre Hofmann, Evelina Girod)

Ressources humaines

Préambule: le département des ressources humaines, en main de M. Pierre Hofmann jusque-là, a été réattribué en avril 2024 à Mme Evelina Girod.

Après le départ au 31.12.2024 de la secrétaire municipale, un processus de recrutement a été mis en œuvre avec l'entreprise Move Up. Le 1^{er} février 2024, une nouvelle secrétaire municipale a pris ses fonctions, à 90%. Fin avril, la secrétaire municipale adjointe (70%) a quitté ses fonctions. Le 1^{er} mai a été engagée sa remplaçante, en CDD pour une durée de six mois à 60%. Au terme de cette période, ayant donné pleinement satisfaction, l'employée a pourtant préféré saisir une nouvelle opportunité professionnelle. Un nouveau processus de recrutement a alors débuté pour le poste de secrétaire municipal-e adjoint-e, car il est apparu impératif de conserver une telle force de travail. Pour ce faire, une demande de crédit supplémentaire de CHF 50'000.- au budget du personnel du Greffe 2024 a été validée à l'unanimité par le Conseil communal lors de sa séance du 20 juin 2024.

L'année 2024 a notamment été marquée, conformément à la demande de la Commission de gestion, par une remise à jour du cahier des charges de chacun et chacune des employées. Mais aussi par l'introduction d'un nouveau formulaire pour les entretiens annuels individuels, avec notamment une auto-évaluation du personnel. Accompagnée de la secrétaire municipale, la municipale Evelina Girod a procédé à huit entretiens individuels (le neuvième étant celui consacré à la secrétaire municipale elle-même, effectué en présence de M. Pierre Hofmann).





Rapport de Gestion 2024

La réorganisation finale de l'administration générale (avec l'introduction pérenne du poste de secrétaire municipale adjointe à 80% et l'augmentation du poste de boursière communale de 80% à 90%) a été validé par le Conseil communal lors de sa séance du 6 décembre 2024, à l'occasion du vote du budget 2025. A noter que l'implémentation du Modèle comptable harmonisé de deuxième génération (MCH2), demandée par les autorités cantonales, et qui proposera des procédures revues, a impliqué et continue de le faire de nombreuses heures de travail.

A fin 2024, l'administration communale est composée de 9 employé-e-s (le poste de secrétaire municipale adjointe n'étant pas repourvu au 31 décembre) pour un équivalent temps-plein de 6.8. Cet ETP passera à 7.6 au courant de l'année 2025.

Contrôle des habitants

Le Contrôle des habitants a enregistré 10 décès et 8 naissances en 2024. Les familles d'enfants en bas âge ont la possibilité de retirer des sacs poubelles gratuits au guichet de l'administration. En 2024, nous avons distribué gratuitement 64 rouleaux de 17 et 35 litres aux familles qui en ont fait la demande.

Pour les personnes âgées ou inscrites auprès des services sociaux, elles s'adressent à nous par le biais du Centre médico-social (CMS) ou du Centre social régional (CSR) pour obtenir des rouleaux gratuits ou l'exemption de la taxe déchets. 21 personnes ont été exemptées de la taxe en 2024, y compris les personnes sous le statut S (réfugiés sous protection EVAM). 87 étudiants, entre 18 et 25 ans, ont vu leur facture annulée sur présentation de leur attestation d'études ou de formation.

Les parents des écoliers qui utilisent la cantine scolaire peuvent acheter les carnets de cantine au guichet de l'administration au prix de CHF CHF 85.- jusqu'en août 2024, puis CHF 91.- (10 repas par carnet). En 2024, nous avons vendu 325 carnets de cantine. Ces montants sont reversés en totalité à l'AISGE.

Toutes les personnes en séjour temporaire dans la commune (hôtels, résidences secondaires, etc.) sont soumises au paiement de la taxe de séjour. L'administration communale est chargée d'encaisser ces taxes, dont 85% sont ensuite reversés à Région de Nyon et 7,5% à Nyon Région Tourisme, le solde de 7,5% restant dans les comptes de Trélex.

En 2024, 1166 nuitées ont été enregistrées à l'hôtel de l'Auberge communale, et 22 en chambre d'hôtes. En 2024, 84 arrivées et 110 départs ont été enregistrés.

Naturalisations

En 2024, 11 personnes ont été naturalisées: 10 ont obtenu la bourgeoisie de Trélex et 1 l'a obtenue sur une autre commune de Suisse – demande déposée sur l'ancien lieu d'habitation. Nous comptons 19 personnes dans l'attente de leur naturalisation.





Rapport de Gestion 2024

Profil des habitant-e-s

Habitants inscrits au CH au 31.12.2024 (principaux) : Chiffre SCRIS*	1428	Masculin :	705	Féminin :	723
*Suisse établis et population étrangère ayant un permis de résidence valable d'une année au moins					
Fonctionnaires internationaux :	10	un seul n'est pas naturalisé Suisse			
Suisse :	1106	Étrangers :		322	
Catholiques :	325	Sans confession :		633	
Protestant(e)s :	361	Autres :		109	
<i>Nationalités (résidents principaux) :</i>					
Afrique du Sud			Inde		
Algérie			Irlande		
Allemagne			Italie		
Argentine			Japon		
Australie			Kosovo		
Autriche			Lituanie		
Belgique			Macédoine du Nord		
Brésil			Mongolie		
Bulgarie			Norvège		
Chine			Pays-Bas		
Chypre			Pérou		
Colombie			Pologne		
Corée (Sud)			Portugal		
Danemark			Roumanie		
Espagne			Royaume-Uni		
Estonie			Saint-Kitts-et-Nevis		
États-Unis			Slovaquie		
France			Suède		
Grèce			Tchéquie		
Hongrie			Ukraine		
			Uruguay		
Nouvelles nationalités représentées à Trélex en 2024 : Bulgarie, Saint-Kitts-et-Nevis					
Nationalités qui ne sont plus représentées à Trélex en 2024 : Kenya, Koweït, Mexique, Togo					





ARCHIVES COMMUNALES

La société Pro Archives SA, mandatée par la Commune, s'est attelée à contrôler la bonne tenue des archives et à veiller à son efficacité. Elle s'est également chargée de trier, classer, épurer les archives communales selon les normes édictées par l'Etat de Vaud et à la loi sur l'archivage (LArch) du 01.01.2012. Ainsi :

1,78 mètres linéaires de papier corbeille ont été éliminés

3,19 mètres linéaires de papier figurant sur un bordereau d'élimination ont été éliminés

59 classeurs fédéraux, 74 dossiers, 12 boîtes et 0,17 ml de documents en vrac ont été traités (évalués, éliminés ou conservés)

88 nouvelles unités de description ont ainsi été créées et inventoriées dans l'inventaire des archives intermédiaires

92 nouvelles unités de description ont ainsi été créées et inventoriées dans l'inventaire des archives historiques

106 heures de travail ont été nécessaires à cette activité, soit 13.25 jours.

6 recherches dans les archives ont été effectuées pour le compte de l'Administration communale



©photo: Shutterstock





Rapport de Gestion 2024

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS VILLAGEOISES

(Responsable: Evelina Girod)

Vies des associations et sociétés

Le village de Trélex peut se targuer de connaître une grande vitalité qu'elle doit, en partie, à ses associations et sociétés locales. Riche en événements, l'année 2024 a notamment vu le retour d'une activité théâtrale au village, chère aux habitants. La troupe Défense d'Afficher Trélex a en effet, avec le soutien de la Municipalité, élu domicile à Trélex. Les autorités ont mis à disposition de la troupe un lieu de stockage et la salle polyvalente pour les répétitions de la pièce *L'amour sur un plateau*, jouée à trois reprises en public à Trélex (22 au 24 novembre).

Liste des associations et sociétés

Associations et sociétés - Trélex			
Nom	Domaine	Localisation	Rayonnement
Amicale des joueurs de Tock	Animation	Givrins	Intercommunal
Association NStCM Rétro	Patrimoine	Givrins	District
Association des Parents d'Elèves - ESGE	Scolaire	Givrins	Arrondissement
Cagnotte de Trélex	Social	Trélex	Village
Chœur Arpège de Trélex	Culture	Trélex	District
Club Informatique Soft	Divers	Saint-Cergue	District
Diana - Tir aux pigeons	Sport	Gland	District
Ecole de musique de Nyon	Culture	Nyon	District
Les Festifs de Trélex	Animation	Trélex	Village
HBC Trélex Handball	Sport	Trélex	Intercommunal
OmniSports Trélex	Sport	Trélex	Village
Paysannes Vaudoises	Patrimoine	Givrins	District
Société Canine de Trélex	Social	Trélex	Village
Troupe Théâtrale de Trélex	Culture	Trélex	Trélex
Troupe de Théâtre Défense d'afficher Trélex	Culture	Trélex	District
Jeunesse de Trélex	Animation	Trélex	Intercommunal





Rapport de Gestion 2024

A noter que, après la dissolution de la Société de Tir Givrins-Trélex en 2022, il a été procédé à la fermeture du stand de tir de Givrins en 2024. Sa remise en état est en cours avec un assainissement prévu de la butte de tir, qui devra être effective au 31.12.2026. Une convention, à l'étude avec la commune de Genolier et relative à l'utilisation des installations de tir assignées ou utilisées par nos habitants dans le cadre des tirs obligatoires, est en cours.

Quelques événements:

20 avril	Vide-grenier	Les Festifs
13 juin	10 ans de l'UAPE Graine de marmots	Graine de marmots
2 juillet	Ciné open-air	Les Festifs
1 ^{er} août	Fête nationale	Municipalité et Cantonale
7 septembre	Repas annuel	Jeunesse de Trélex
11 septembre	Sortie des aînés – 62 participants	Municipalité
21 septembre	Open de badminton	Omnisport de Trélex
5 octobre	Fête de la bière	Les Festifs
7 novembre	Soirée des majoritaires	Municipalité
8 novembre	Soirée des nouveaux habitants	Municipalité
22-24 novembre	Théâtre : <i>L'amour sur un plateau</i>	Défense d'afficher Trélex
30 novembre	Tournoi de jass	Les Festifs
30 novembre	Repas de la Cagnotte	La Cagnotte trélésienne
Décembre	Fenêtres de l'Avent	Les Festifs
1 ^{er} décembre	Concert au temple	Chœur arpège de Trélex

Directives sur les soutiens financiers

Afin d'harmoniser et clarifier sa politique de soutien aux associations et structures locales et intercommunales, la Municipalité a établi, en date du 8 avril 2024, la directive suivante:

1) Cotisations

Somme versée annuellement en vue de contribuer aux dépenses de fonctionnement d'une structure dont la Commune est membre. La cotisation est définie par la structure elle-même. L'adhésion à la structure est le choix de la Municipalité.

2) Subventions

Subvention accordée à une association ou à un habitant aux conditions que ces bénéficiaires, personnes physiques ou morales, soient reliées aux habitants de Trélex et, pour les structures, qu'elles s'appuient majoritairement sur le bénévolat. Aussi, ces demandes de subventions doivent être articulées dans un dossier complet et chiffré.





Rapport de Gestion 2024

Il existe deux types de subventions: ponctuelles et annuelles. Pour les subventions ponctuelles, et pour autant que les conditions précitées soient réunies, le montant alloué se décide au cas par cas, en tenant compte d'une enveloppe municipale globale dédiée. Pour les subventions annuelles, le montant est de CHF 80.- par élève pour le soutien à la pratique du sport et de CHF 1.- par habitant pour les associations villageoises. Le critère pour qu'une association bénéficie de cette subvention annuelle est qu'elle participe, par l'organisation de manifestations publiques, rassembleuses et régulières, à la vitalité du village. A ce jour, seules deux associations bénéficient de cette subvention: les Festifs et la Jeunesse.

3) Dons

La pratique des dons doit cibler les structures et activités liées à notre commune (et ses habitants) en priorité, puis au district de Nyon et, enfin, au canton de Vaud. Ces dons servent à soutenir occasionnellement des initiatives citoyennes ou le fonctionnement de structures d'intérêt commun.

Le montant varie de CHF 100.- à CHF 200.- et peut, exceptionnellement, ou selon le caractère prépondérant de la mission assumée par le demandeur, aller au-delà.

4) Diverses aides et services

La Commune peut décider de soutenir des initiatives par la mise à disposition gratuite de ses infrastructures, dont des salles, des locaux ou des lieux de stockage, ou/et par l'impression et la diffusion d'informations.

Dons (Compte 110.3650.2)	7'730.- (dont : NRTV 1'000.- ; Ecole de musique 75° 500.- ; Chœur Arpège 500.- ; Désalpe 450.-)
Subventions (Compte 110.33650.1)	17'262.- (dont : PJV 7'135.-; FC Genolier-Begnins 2'240.- ; Espace prévention La Côte 2'170.-)
Cotisations (Compte 110.3190)	14'253.- (dont : AdCV 4'480.- ; UCV: 3'148.-)



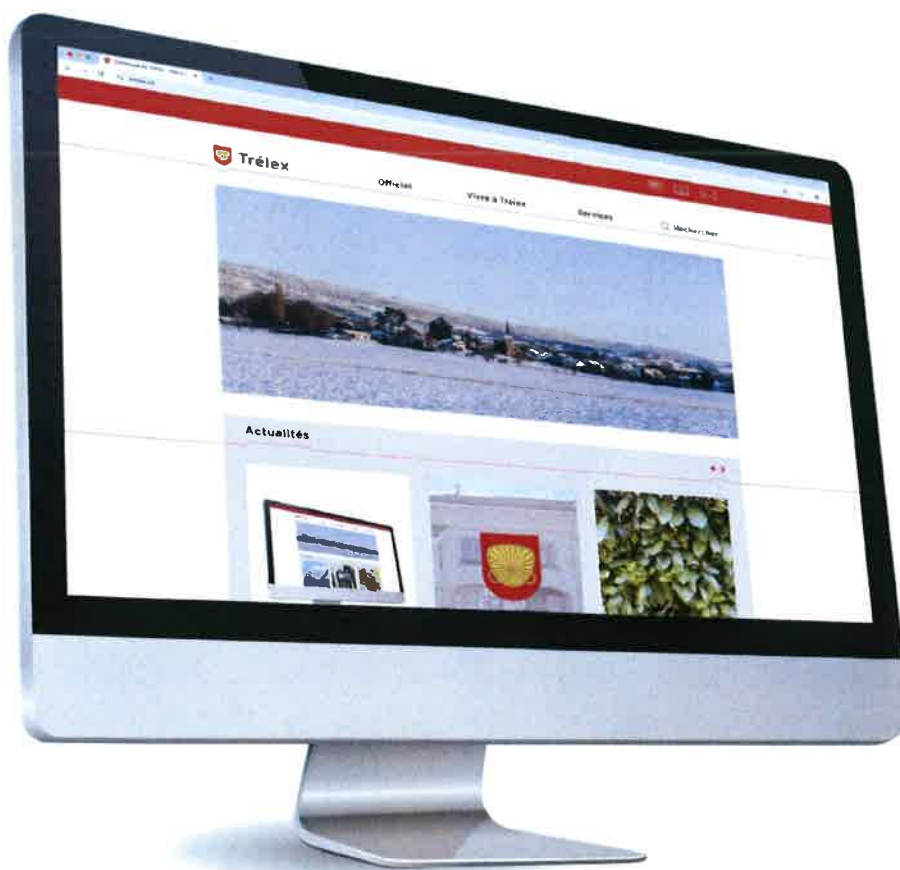


COMMUNICATION

(Responsable: Evelina Girod)

La Municipalité a délivré dans les boîtes aux lettres des administrés 11 publications de L'ACTU, dont 5 numéros à 2 pages contenant plusieurs articles; 1 numéro à 4 pages contenant plusieurs articles; 1 numéro spécial de 8 pages contenant un point de situation politique; et 4 numéros d'une page contenant une seule information. En outre, une communication privée a été réalisée pour célébrer les 100 ans de M. Henri Jeanmonod (lire en page 6).

Le site internet de la commune a fait l'objet d'un toilettage intégral en 2024, en collaboration avec l'agence Publium et l'entreprise E-admin solutions. Après avoir formé le personnel de l'administration communale à son utilisation, il a été mis online au début de l'année 2025. Une présence officielle de la commune sur les réseaux sociaux pourrait suivre. Ce nouveau site internet s'inscrit dans une stratégie entamée en 2022 de repenser l'identité visuelle et la communication de la commune.





Rapport de Gestion 2024

CONSTRUCTIONS ET URBANISME

(Responsable: Evelyne Vogel)

Police des constructions

La Municipalité a délivré 26 permis de construire en 2024, dont l'un pour 4 villas jumelées (8 habitations) au lieu-dit Gachette. Les travaux sont en cours. A cet emplacement, huit autres villas jumelées devraient également être construites à terme, une fois des oppositions levées. Ces permis vont du remplacement d'une pompe à chaleur par une nouvelle génération à la démolition de l'habitat et construction de 3 villas Minergie avec garages et piscines non-chauffée ou, encore, à la création d'un mur au sud de la propriété.

Aussi, 20 permis d'habiter/utiliser ont été accordés. La municipale en charge du dicastère, Evelyne Vogel, a accompagné en chaque occasion le mandataire du Service technique intercommunal auprès des habitants. Enfin, 36 autorisations d'installer des panneaux photovoltaïques ont été accordées.

Plan d'affectation communal (PACom)

Selon les directives du Canton, le PACom règle le mode d'utilisation du sol en définissant des zones d'une commune. Constitué d'un plan, d'un règlement et d'un rapport selon l'article 47 de l'Ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT), il définit également la mesure de l'utilisation du sol et le degré de sensibilité au bruit. Après de longs mois de travaux, accompagnée par l'urbaniste Gilles Claivaz, du bureau Dolci à Yverdon-les-Bains, la Municipalité de Trélex a mis à l'enquête publique le nouveau PACom et le Règlement sur le Plan d'affectation communal et la police des constructions, du 23 février au 25 mars 2024.

A l'issue de la mise à l'enquête, 15 oppositions ont été signifiées. 4 oppositions ont été retirées après la tenue de séances de conciliation. Sur les 11 oppositions restantes (concernant 6 parcelles au total), la Municipalité est entrée en matière sur deux dossiers (2 parcelles) à propos desquels les propriétaires ont exprimé leurs remarques. Les démarches auprès des services cantonaux sont en cours et devraient, si acceptation du Canton, déboucher sur une enquête publique complémentaire à propos de ces 2 parcelles.

Dans le cadre de ce PACom, la municipale Evelyne Vogel, parfois accompagnée du syndic, a rencontré ou reçu 30 personnes (souvent des couples) pour un total de 12 entrevues (soirées destinées aux habitants, rendez-vous hors des horaires d'ouverture). Ceci en dehors des séances de conciliation (11 au total) où étaient reçus les propriétaires, accompagnés de leur avocat, tandis qu'Evelyne Vogel était accompagnée de l'urbaniste Gilles Claivaz ou de l'inspecteur forestier et/ou du syndic.

A noter que le PACom a révélé que le banc public installé à proximité du cimetière l'était sur une parcelle (228) privée de 140 m². La Municipalité a racheté ladite parcelle au propriétaire pour un montant de CHF 40.-/m².





Rapport de Gestion 2024

DÉCHETS

(Responsable: Cédric Marzer)

Ordures ménagères

Le tonnage d'ordure ménagère, en nette diminution depuis l'introduction de la taxe au sac, a augmenté en 2024.

2013	263 tonnes	
2014	153 tonnes	-110 tonnes
2015	132 tonnes	-21 tonnes
2016	150 tonnes	+18 tonnes
2017	138 tonnes	-12 tonnes
2018	126 tonnes	-12 tonnes
2019	117 tonnes	-9 tonnes
2020	132 tonnes	+15 tonnes
2021	130 tonnes	-2 tonnes
2022	129 tonnes	-1 tonne
2023	122 tonnes	-7 tonnes
2024	132 tonnes	+10 tonnes

Déchets méthanisables

La collecte des déchets méthanisables permet de valoriser nos déchets dans les installations de Lavigny en produisant du biogaz, de l'engrais liquide et du compost.

Les déchets méthanisables collectés sont les suivants: tous les déchets compostables ménagers, légumes, épluchures, déchets de cuisine, fruits, agrumes, marc de café, fleurs, œufs, reste de repas crus et cuits, viande et os, poissons, vaisselle compostable, gazon, déchets de jardin, feuilles mortes, terreau, litières d'animaux domestiques. La collecte est effectuée toutes les 2 semaines en novembre, décembre, janvier, février et tous les lundis de mars à octobre.

Le tonnage récolté en 2024 s'élève à 152 tonnes (+17 tonnes).

La SADEC verse une ristourne annuelle aux communes ayant mis en place une collecte des déchets méthanisables. Cette ristourne s'élève à CHF 23'959.30 pour 2024.

Ecopoint de Trélex

Les tonnages récoltés à l'ecopoint de Trélex sont les suivants:

Papier / Carton:	5.32 tonnes (-0.68)
Verre trié:	13.44 tonnes (+1.74)
Métaux:	1.04 tonne





Rapport de Gestion 2024

Déchèterie intercommunale de Gingins

Les tonnages récoltés à la déchèterie intercommunale pour les trois communes de Gingins, Chéserey et Trélex sont les suivants:

Déchets encombrants:	66.6 tonnes (-5.24)
Alu/Fer blanc/fer léger:	49.7 tonnes (-3.2)
Déchets compostables:	544 m ³ (+54)
Bois:	103 tonnes (-5)
Papier / carton:	207 tonnes (- 8)
Déchets inertes:	99 m ³ (-7)
Verre trié:	155.58 tonnes (+2.58)
Plastique:	60.34 tonnes (-0.16)

Taxe forfaitaire – Principe de financement

La taxe de base doit couvrir les frais liés à la gestion des déchets valorisables, y compris les infrastructures, le gardiennage, les frais administratifs, les transports et traitements, etc. Si la rétrocession de SADEC ne couvre pas les frais liés aux transports et traitements des déchets incinérables, la taxe de base doit intégrer les frais non couverts.

En bref, la somme des taxes prélevées ne doit pas être inférieure, à moyen terme, au coût total de l'élimination des déchets urbains.

La rétrocession SADEC, ainsi que la taxe forfaitaire de CHF 100.-, ont permis en 2024, et ce pour la troisième année consécutive, d'assurer le coût d'élimination selon les directives.

Sont couverts par l'impôt uniquement les déchets spéciaux ménagers (y compris les inertes), les carnés et les déchets du nettoyage des routes.

Les habitants âgés de 0 à 18 ans, et de 18 à 25 ans en formation, les bénéficiaires d'aides sociales ainsi que les réfugiés sont exonérés de la taxe forfaitaire. Ceci a concerné 418 personnes en 2024.

SADEC

La SADEC est une société anonyme qui s'occupe, entre autres, du transport depuis Gland, du traitement et de l'incinération des déchets urbains de la commune de Trélex.

La station de transfert route-rail destinée à l'acheminement ferroviaire des ordures ménagères depuis Gland jusqu'à l'usine d'incinération de TRIDEL est opérationnelle depuis le printemps 2016.

Un total de 132 tonnes d'ordures ménagères incinérables ont été collectées à Trélex au cours de l'année 2024.

Rétrocession finale 2024 et acomptes 2025

Le montant final de la rétrocession 2024 s'est établi à CHF 345.65 HT/tonne. Le montant de l'acompte qui sera versé aux communes en 2025 a augmenté à CHF 330,00 HT/tonne.





Rapport de Gestion 2024

EAU

(Responsable: Cédric Marzer)

Eau de boisson

L'alimentation en eau de boisson de Trélex est assurée à la fois par les sources situées à Combe Froide et par le lac par l'intermédiaire de la SAPAN et la station de pompage des Migerendes. Depuis 2017, les ressources en eau de Trélex et les ressources en eau de St-Cergue sont exploitées en commun. L'été 2024, avec ses fortes précipitations, a été moins sec que les précédents. La commune de Trélex n'a pas émis de restriction d'eau.

Egouts – Eaux claires et usées

Afin d'assurer l'entretien du réseau communal de collecteurs publics d'eaux claires et usées, la Commune fait effectuer des curages et des contrôles des canalisations selon un planning établi par secteur. Le secteur 8 (route de Genolier et route de Coinsins), 9 (haut de la route de Duillier) et le Coin Greinge ont été inspectés en 2024.

APEC

L'association intercommunale pour l'épuration des eaux de La Côte (APEC) est chargée de l'épuration des eaux de Trélex. Le municipal de Trélex Cédric Marzer en est le président.

La construction d'une nouvelle station d'épuration au lieu-dit le Lavasson, à Gland, est en bonne voie. Les communes membres de l'association, dont Trélex (préavis 10/2024), ont voté en 2024 l'augmentation du plafond d'endettement. Un crédit de réalisation sera soumis au Conseil intercommunal de l'APEC en 2025. Le début des travaux devrait suivre dans la foulée et la station être inaugurée 36 mois plus tard.

Annexe:

- Préavis 10/2024 (10.01-preavis-10-2024-modif-statuts-apec-signé.pdf)

SAPAN

En 2024, tant pour mieux présenter ses missions au public que pour sensibiliser la population à une consommation raisonnée de l'eau de boisson, la SAPAN a lancé une campagne de communication. Aussi, pour répondre à une demande toujours plus forte, et compte-tenu du développement démographique, la SAPAN va investir dans la mise à niveau de ses infrastructures en 2025.





Rapport de Gestion 2024

ÉCOLES ET ENFANCE

AISGE - Accueil de jour

(Responsables: Philippe Depierre, Pierre Hofmann)

La gestion de l'AISGE a connu des difficultés ces deux dernières années. La restructuration et la nouvelle direction nommée n'a, en effet, pas apporté les résultats escomptés. Cette restructuration avait été, en partie, impulsée par la Préfecture, qui souhaitait regrouper deux entités: AISGE et Accueil de jour.

Collège du Bix

Les travaux du futur collège du Bix, à Arzier-Le Muids, sont toujours en cours avec pour ambition d'ouvrir à la rentrée 2026.

Enseignement primaire 1P

Les élèves du cycle primaire (1P-6P) de Genolier, Givrins et Trélex sont répartis dans trois collèges dans les communes de Givrins et Trélex. Les élèves primaires de Genolier sont également répartis entre ces deux communes, selon leur degré et les places disponibles dans les classes.

Givrins	Les Grands records	4 classes	1P à 4P
Trélex	Les Marmouzets	3 classes	1P à 4P
Trélex	La Farandole	5 classes	4P à 6P

Enseignement primaire 2P et secondaire

Les élèves des cycles primaires (7P à 8P) et secondaires (9P à 11S) des cinq communes sont répartis dans les trois collèges de Genolier.

Genolier	L'Oujon 13 classes	13 classes	7P à 11S
Genolier	Le Cordex	17 classes	9S à 11S
Genolier	Le Montant	2 classes	7P





Rapport de Gestion 2024

Pour la commune de Trélex, l'évolution du nombre d'élèves se présente comme suit:

	Nb d'élèves primaires	Nb d'élèves secondaires
2020	74	76
2021	84	70
2022	71	87
2023	105	44
2024	101	52

Evolution des coûts scolaires

	Primaire	Coût par élève	Secondaire	Coût par élève
2020	323'009.10	4'435.55	413'141.54	5'436.06
2021	372'273.88	4'431.00	433'131.63	6'188.00
2022	358'280.26	5'046.00	529'425.47	6'085.00
2023	580'174.00	5'526.00	321'017.00	7'296.00
2024	591'432.00	5'856.00	329'629.00	6'339.00

Accueil de jour et cantines scolaires

L'accueil de jour est régi par une loi spécifique et son règlement d'application. La loi est complétée par trois directives cantonales définissant les trois formes d'accueil de jour:

- L'accueil préscolaire (nursérie-garderie), pour les enfants de 4 mois à 4 ans (jusqu'à leur entrée à l'école), à l'exclusion des jardins d'enfants et des haltes-garderies.
- L'accueil parascolaire (UAPE ou APEMS), pour les enfants en âge de scolarité obligatoire, ainsi que les cantines et restaurants scolaires.
- L'accueil familial de jour («mamans de jour»), qui peut concerner tous les enfants jusqu'à 12 ans.





Réseau d'accueil des Toblerones (RAT)

(Responsable: Evelyne Vogel)

Trélex fait partie de l'association intercommunale constituée de 17 communes créant le Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT) chargé de l'accueil de jour des enfants de 2 mois à 12 ans. Les Communes membres sont : Arzier-Le Muids, Bassins (qui a rejoint le réseau en août 2024) Begnins, Burtigny, Coinsins, Duillier, Genolier, Givrins, Gland, Le Vaud, Longirod, Marchissy, Prangins, St-Cergue, St-George, Trélex et Vich.

En 2024, le cumul des heures d'accueil s'est monté à 2'579'548 (+5 %) pour les 2487 enfants inscrits dans l'ensemble des communes du RAT. A Trélex, le nombre d'heures fournies par la crèche Graines de Marmots a été de 71'257, chiffre stable. Il se trouve au total 29 places d'accueil par jour (5 bébés, 7 trotteurs, 7 galopins et 10 grands). 61 enfants ont été accueillis sur toute l'année 2024. Le taux de fréquentation moyen est de 92,41%.

Les heures fournies par l'UAPE Graines de Marmots ont été de 66'893, chiffre là encore dans la lignée de l'année 2023. Elle a une capacité d'accueil de 84 places au total. 60 enfants (1-2P et 5-6P) ont été accueillis au rez et au premier étage du Bâtiment de l'enfance et 24 enfants (3-4P) l'ont été dans l'annexe sous l'école des Marmouzets.



©photo: Réseau d'accueil des Toblerones





Rapport de Gestion 2024

Concernant les enfants de Trélex, différents chiffres peuvent être articulés:

- 11 enfants du village sont accueillis par des accueillantes et accueillant en milieu familial
- 27 enfants du village fréquentent la crèche-garderie Graines de Marmots
- 7 enfants du village fréquentent les crèches de Vich, Begnins ou Gland
- 45 enfants du village fréquentent l'UAPE Graines de Marmots
- 22 enfants du village fréquentent, durant les vacances scolaires, le Centre aéré de Graines de Marmots.

Trélex dispose aussi de trois accueillantes en milieu familial (AMF) sur son territoire, dont un couple.

Vice-présidente du Comité de direction, l'activité d'Evelyne Vogel en 2024 se détaille ainsi :

- 6 rencontres avec les coordinatrices des AMF. Le travail de coordination est essentiel à la bonne gestion du réseau, notamment pour assurer les dépannages et organiser les cours obligatoires de formation continue pour les AMF.
- Présence à la soirée de remise des diplômes des AMF, pour montrer le soutien des autorités à une formation exigeante, demandant de nombreux efforts aux candidates en dehors de leurs heures de travail.
- Soutien continu de la responsable des ressources humaines auprès du Comité de direction du RAT, notamment lors des entretiens annuels et lors de recherches de nouveaux collaborateurs.
- Participation aux séances faïtières cantonales en matière d'accueil et spécifiquement pour le lancement d'une campagne de communication sous l'égide de l'AFJ (Service cantonal de l'accueil de jour des enfants).
- Présence à la fête des 10 ans de la crèche-garderie d'Eikenott, à Gland.
- Nombreuses séances ordinaires de coordination avec le Comité du RAT.

Patrouilles scolaires

(Responsable: Pierre Hofmann)

La Municipalité a sollicité l'AISGE en 2024 pour proposer un service de patrouilles scolaires, afin de sécuriser les passages piétons aux abords des bâtiments. L'AISGE a également engagé une personne pour sécuriser la descente des bus avant et après les classes. A Trélex, ils et elles sont six à se relayer selon quatre tranches horaires: 7h55-08h15; 11h40-12h00; 13h30-13h50; 15h25-15h45. Pour devenir patrouilleur scolaire officiel, il faut suivre une heure de formation avec la police.





ÉCONOMIE

Tissu économique 2024

En 2024 sont recensées à Trélex 116 entreprises enregistrées au registre du commerce et 76 entreprises non inscrites (agriculteurs, raisons individuelles, etc...).

Gravières

(Responsable: Pierre Hofmann)

La gravière exploitée par l'entreprise Ronchi SA a rouvert au printemps 2024 après une pause de plus de deux ans. La raison invoquée pour cet arrêt de l'exploitation était, pour rappel, le besoin de l'entreprise de moderniser sa station de lavage à Gland.

Un montant de CHF 199'597.- a été versé en 2024 par l'exploitant à la Commune en attendant la reprise des activités. Ce qui représente un peu moins de 1% du point d'impôt de la Commune. Un volume de gravier de 19'900 m³ a été extrait.

Fin 2024, le Groupement forestier de la Colline a procédé au défrichage de la deuxième partie de la zone C, afin que l'entreprise puisse poursuivre ses travaux. Par ailleurs, le Groupement forestier de la Coline a remis en état certains chemins forestiers abimés par ces travaux et la météo médiocre.

L'activité d'exploitation de gravier cessera à l'issue de l'année 2027, qui coïncide avec la fin de l'autorisation accordée par les services cantonaux. La forêt et la faune retrouveront alors leur statut d'origine.



©photo: Sigredo Hero





ÉNERGIES

Plan énergie et climat communal (PECC)

(Responsable: Cédric Marzer)

Après une grande activité durant les années 2022 et 2023 pour mettre en place le PECC, l'activité communale de ce dernier s'est concentrée en 2024 sur le projet d'extension du chauffage à distance avec son partenaire HES-SO Valais (lire ci-dessous). Pour les projets qui ne sont pas exclusivement liés à l'énergie, la Municipalité a entamé une collaboration avec le bureau de conseil Eqllosion, basé à Lausanne.

Groupe-It

(Responsable: Cédric Marzer)

En association avec la HES-SO Valais, la Commune a lancé le projet à Trélex. Ce projet a pour objectif de développer la part de production photovoltaïque chez les privés en les aidant à planifier la pose de panneaux solaires sur leur habitation. Une séance publique s'est tenue le 14 septembre 2023 qui a rencontré un grand succès. La suite du processus s'est traduite par l'accompagnement des privés dans leur désir de transformation de leur habitat. Selon la HES-SO Valais, 28 participants se sont inscrits à l'appel d'offres sur les 53 participants de la 1ère phase.

Lien: www.group-it.ch/projets-realises/

Photovoltaïque

(Responsable: Cédric Marzer)

Des panneaux photovoltaïques ont été posés sur le toit du collège de la Farandole (lire en page 34).

Chauffage à distance (CàD)

(Responsable: Evelina Girod)

Depuis 2009, le CàD alimente tous les bâtiments publics du centre du village et les écoles. Une étude commandée par la Municipalité à l'Institut entrepreneuriat et management de la Haute école spécialisée du Valais (HES-SO Valais) a démontré que l'extension du réseau au centre du village était pertinente. En premier lieu, les 400 mètres de réseau actuel permettraient de raccorder 14 nouveaux clients situés à moins de 25 mètres du tracé souterrain. A terme, après une extension en 3 étapes, ce sont 115 bâtiments qui pourraient se connecter au réseau. Il est à noter que ces extensions se concentreront sur le centre et la partie inférieure du territoire communal puisque c'est là que se trouve aujourd'hui la majorité des maisons chauffées au gaz ou au mazout (contrairement au nord, où de nombreuses pompes à chaleur ont déjà été installées).





Rapport de Gestion 2024

Pour réaliser ces projets, des investissements estimés entre 1,5 à 5 millions de francs seront nécessaires. La distance de réseau passerait alors de 400 m à 2500 m avec une demande de bois annuelle allant jusqu'à 9500 m³ par an.

Ces précieuses informations engrangées, il reste à la Municipalité à définir un modèle de gouvernance pour travailler de manière professionnelle. Dans cet objectif, la HES-SO a obtenu un nouveau mandat pour accompagner la Municipalité dans la procédure d'appel d'offres sur le marché public. Le but est d'arriver à une adjudication finale dans le courant de 2025.

Point de rencontre d'urgence (PRU)

(Responsable: Pierre Hofmann)

En octobre 2022, le Canton a mis sur pied l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) pour surveiller la situation relative au risque de pénurie d'énergie durant l'hiver 2022-2023. Parmi les nombreuses mesures était un Point de rencontre d'urgence (PRU), visant à ce qu'en cas de besoin, et sur demande des autorités cantonales, la Municipalité puisse mettre rapidement sur pied un point de rencontre d'urgence à la salle polyvalente de Trélex. Ce PRU local est toujours prêt à accueillir la population en cas de besoin. La protection civile a assuré le contrôle et la révision du matériel le 9 octobre. Le PRU n'a pas été sollicité en 2024.

Hangar à plaquettes

(Responsable: Pierre Hofmann)

ACP, l'association intercommunale pour l'exploitation d'un Couvert régional à plaquettes, située à Trélex, se porte bien. Les extensions des réseaux de chauffage à distance dans les communes membres de l'association se multipliant, la demande en bois s'accroît et l'ACP peut répondre par la fourniture de plaquettes forestières sèches.

Une observation quant à la qualité du bois doit cependant être apportée. Après deux années de sécheresse, le bostryche (petit insecte) prolifère et détériore les arbres de la famille des résineux. Dans une situation normale, le bois destiné au hangar à plaquettes est composé de 75% de feuillus et 25% de résineux. L'abattage forcé de résineux, malades, souffrant aussi de la sécheresse, a eu pour conséquence des volumes importants de cette famille d'arbres sur le marché. Pour soutenir la filière du bois, il a fallu à l'ACP acheter davantage de résineux. En 2024, l'équilibre s'est stabilisé inversement, soit: 33% de feuillus; 67% de résineux.

Seulement, la qualité énergétique des résineux est inférieure à celle du feuillus. En conséquence, il a fallu brûler davantage de bois (ici donc des résineux) pour répondre à la demande des clients. Le volume total de plaquettes vendu par l'ACP pour l'année 2024 est de 10'900 m³, dont 642 m³ pour Trélex (chauffage des bâtiments communaux).





Rapport de Gestion 2024

FINANCES

(Responsable: Evelina Girod)

Boucllement des comptes 2024

L'exercice 2024 affiche un excédent de charges CHF 265'987 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 460'558.-. Le préavis sur les comptes 2024 est présenté en juin 2025, conjointement au présent Rapport de gestion 2024.

Boucllement des comptes 2023

Les comptes de la Commune 2023 se soldent par un excédent de revenus de CHF 340'634.- après amortissements, prélèvements et attributions sur les fonds de réserve, alors que le budget 2023 prévoyait un excédent de charges de CHF 195'362.-. Les revenus de la Commune s'élevèrent à CHF 12'278'665.- contre des charges à CHF 11'938'032.-

Pour l'exercice 2023, le ratio des charges sous contrôle direct de la Municipalité est de 33%, le solde étant reversé au Canton ou dans le cadre de nos Intercommunalités. Les rentrées fiscales quant à elles représentent 68% de la totalité de nos revenus.



Annexe:

- Préavis 4-2024: Commune de Trelex - Préavis





Rapport de Gestion 2024

Arrêté d'imposition 2025

Le taux de 55.5% est valable pour l'année 2025. Il a été reconduit par le Conseil Communal dans sa séance du 22 juin 2024, puis approuvé par le Conseil d'Etat. Son échéance est fixée au 31 décembre 2025.

Les comptes 2023 de la Commune de Trélex ont été bouclés avec un excédent de revenus de CHF 340'633.61, incluant le décompte provisoire final de la péréquation directe et la participation à la cohésion sociale pour la même année. A noter que notre point d'impôt péréquatif est de CHF 146'463.-.

Afin d'évaluer la santé ainsi que la qualité de la gestion des finances communales, une analyse financière est réalisée, chaque année avec le bouclage des comptes.

Quelques indicateurs importants de cette analyse sont détaillés dans le tableau suivant:

Indicateurs	Résultat	Valeurs idéales	Appréciation
Capacité de financement de la dette	Négatif	>15% ou négatif	Excellent La commune est à même, sur la base du résultat 2023, de ramener son endettement net à zéro en 2 ans.
Capacité d'autofinancement	6.44%	>20%	Insuffisant Le ratio est loin de la valeur cible de 20%, que peu de communes atteignent. La valeur moyenne des communes vaudoises pour l'exercice 2022 est de 11.0%. Toutefois la commune dispose d'une réserve de liquidité, qui s'avère suffisante pour faire face aux charges courantes et aux investissements.
Degré d'autofinancement	102.17%	>80%	Excellent Si le ratio dépasse le 100%, la commune a pu entièrement autofinancer ses investissements de l'année.
Quotité d'intérêts passifs	0.34%	<5%	Bon Cela indique la part des revenus consacrés au service de la dette.

Ces ratios relatifs aux emprunts confirment que la situation est maîtrisée.

Annexe:

- Préavis 6-2024 - 10.01-preavis-06-2024-arrete-imposition-2025-signé.pdf





Rapport de Gestion 2024

Budget 2025

Le budget 2025 présente un excédent de charges de CHF 1'065'300.- après amortissements et prélèvements sur les fonds de réserve, soit une augmentation de charges de CHF 604'742.- par rapport au budget 2024.



Pour le budget 2025, le ratio des charges sous contrôle direct de la Municipalité est de 30% (CHF 3'703'119.-), le solde étant reversé au Canton ou dans le cadre de nos Intercommunalités. Les rentrées fiscales quant à elles représentent 73% (CHF 8'393'750.-) de la totalité de nos revenus.

Le présent budget est basé sur les éléments principaux suivants:

- Le nombre d'habitants au 31 décembre 2023 à 1447
- Les acomptes péréquatifs 2025 basés sur le rendement d'impôts 2023
- Les participations intercommunales 2025 validées par leurs conseils respectifs
- L'introduction de la nouvelle péréquation intercommunale (NPIV) mise en place le 1^{er} janvier 2025

Malgré un contexte toujours instable, le budget 2025 a été réalisé dans une approche la plus juste possible, dans la stabilité des recettes et en limitant au maximum les charges dont elle a encore une certaine maîtrise, tout en garantissant à sa population un service des prestations de qualité et tout en continuant à développer ses projets pour réaliser son plan de législature, notamment dans le domaine de la transition énergétique.

En dépit de divers inconnus de taille tel que l'impact de la NPIV, notamment sur l'évolution de la participation à la cohésion sociale, nous nous efforçons de faire un budget équilibré au plus proche de la réalité et de nos besoins. Dans ce contexte particulier, nous restons attentifs à nos finances communales.





MOBILITÉ

Pistes cyclables

(Responsables: Evelyne Vogel, Cédric Marzer)

Les négociations entamées en 2023 avec la commune de Duillier et Région de Nyon pour améliorer le tronçon de mobilité douce allant des champs trélésiens, au sud de la commune, au nord de Nyon (Calève), en passant par le territoire de Duillier, se sont poursuivies en 2024. Un tracé a été arrêté. Ce tronçon optimal pour les cyclistes, empruntant le tunnel autoroutier, devra être recouvert d'une couche de bitume. Un préavis pourrait être déposé en 2025.

Mobility – car sharing

(Responsable: Evelyne Vogel)

Une place pour voiture car-sharing Mobiliy est prévue pour l'année 2025 derrière la salle polyvalente. La Municipalité a répondu favorablement un postulat du 12 octobre 2023. Avec cette nouvelle prestation, la commune de Trélex offre une alternative à tous les habitants du village.

Nyon-St-Cergue-Morez

(Responsable: Cédric Marzer)

Les fortes pluies du printemps-été 2024, et notamment celles du 9 juin, ont produit d'importants dégâts dans le dépôt-atelier du NStCM, au sud-ouest du territoire trélésien. L'entreprise, qui avait invité la presse pour une visite des installations quelques jours plus tôt et qui prévoyait la mise en service générale pour la fin du mois de juin, a donc dû parer au plus pressé. Les étages inférieurs ont été recouverts par près de 2 mètres d'eau. S'il n'y a eu aucun blessé, le matériel informatique et les installations électriques ont été mises à mal. L'entreprise a ainsi dû repousser le déménagement de toutes ses équipes dans le nouveau dépôt-atelier à une date ultérieure.

Par ailleurs, la Municipalité et la compagnie de chemin de fer sont toujours en discussion pour établir un calendrier de travaux de rénovation prévus sur la gare de Trélex, le NStCM ayant lancé une vaste campagne de rénovations de toutes les gares du tracé.





NATURE

Refuge forestier

(Responsable: Evelina Girod)

Suite à un postulat déposé en 2019 pour l'étude d'un refuge forestier dans la commune de Trélex, la Municipalité a étudié trois emplacements. L'option retenue par la Commission refuge forestier était le site appelé DDP Grillet. Il s'est avéré que cette option n'était pas réalisable, puisque la parcelle n'appartenait pas à la Commune. En 2022, tandis que Trélex entrait dans le Groupement forestier La Colline, la Municipalité a mis ce projet en attente, imaginant que le refuge La Colline, situé à Givrins, répondait à la demande du Conseil. Le Conseil a tout de même souhaité que la Municipalité analyse la possibilité de construire un refuge forestier de plus petite taille sur son territoire.

Après aval des différents services du Canton en avril 2024, un préavis de CHF 335'000.- a été déposé au Conseil communal, pour un refuge prévu sur la parcelle 526, au cœur de la forêt. Sans eau ni électricité, ce refuge rustique a été refusé par le Conseil communal dans sa séance du 9 octobre 2024 (17 non, 13 oui et 6 abstentions).

Annexe:

- 7. Preavis-11-2024-dde-credit-refuge-forestier.pdf



©photo: Sigredo Haro





Rapport de Gestion 2024

Alpages

(Responsable: Pierre Hofmann)

Les traditionnelles visites en fin et début de saison se sont déroulées les 3 mai et 18 octobre 2024, en présence du syndic. Aucune intervention majeure n'a été effectuée durant l'année 2024 sur les quatre alpages.

Groupement forestier La Colline

(Responsable: Pierre Hofmann)

L'année 2024 est caractérisée par différents points : les fortes précipitations ont été bénéfiques pour la forêt après deux ans très secs ; les attaques de bostryches ont été conséquentes en août 2024 mais le phénomène s'est calmé en automne ; des travaux de sécurisation de routes ont dû être entrepris.

Martelage

Une grande part des volumes martelés sont des chablis, arbres secs ou bostrychés. Un gros volume a été martelé sur les bois sur pâturages, ces derniers ayant particulièrement souffert ces dernières années.

Volume de bois en m³ martelés, sylves :

Secteurs par série	Feuillus	Résineux	Totaux
Genolier S1 (Les Côtes/Bois Noir)	428,5	993,1	1421,6
Genolier S3 (Les Agozats)		183	183
Trélex S1 (Bois de Ban/Main de Gingins)	414,15	167,15	581,3
Trélex S2 (Conriéry/Trélasse)		337,2	337,2
Trélex S3 (Trélasse pâturage)		231,2	231,2
Givrins S1 (Les Côtes/Monterêt)	108,5	264,6	373,1
Givrins S2 (Sollier/Givrine/Les Piles)	52,3	569,1	621,4
Givrins S3 (Coppettes/Givrine/les Piles pâturages)		1887,9	1887,9
Totaux	1003,45	4633,25	5636,7

dont	chablis	4104.25
------	---------	---------

Vente de bois

La grande différence entre le volume martelé et le bois vendu vient du fait que les bois sur pâturage ont été exploités par une entreprise au frais des communes et vendus sous forme de copeaux pour le site de la Cantonale des Jeunesses (Givrins).





Rapport de Gestion 2024

Volumes réels des ventes en m³ :

Assortiments	Volumes
Bois de service	984,55
Bois de feu	240
Bois d'industrie	522,11
Bois copeaux feuillus	422
Bois copeaux résineux	361
Totaux	2529,66

Murs de pâturages et clôtures

Coppettes-Sollier : 88 m.

Trélasse : 29 m

Givrine-Trélasse : 48 m

La Genolière : 26 m

Cantonale des Jeunesses (Givrins)

Le Groupement forestier La Colline a répondu à une commande de la Cantonale des Jeunesses visant à fabriquer 25 tables.

Parc Jura Vaudois

Le Parc naturel régional Jura vaudois s'étend sur 568 km² (soit 20% du canton de Vaud). En 2024, il comptait 39 700 habitants. Le Parc rassemble 34 communes territoriales et 4 communes propriétaires.

L'année 2024 a clôt une période quinquennale, 2020-2024, riche en projets et réalisations pour le Parc naturel régional Jura vaudois. Visant à conjuguer développement et environnement, les actions du Parc sur le territoire se sont inscrites et ont contribué à l'établissement d'un équilibre durable entre la capacité de renouvellement de la nature et son utilisation par l'être humain. Les projets menés entre 2020 et 2024 ont été couronnés de succès. Preuve en est le renouvellement unanime de l'engagement de toutes les communes fondatrices du Parc, fin 2023. Ainsi que l'adhésion, à leur côté, de 4 nouvelles communes (La Rippe, Moiry, Saubraz et Saint-Oyens) puis d'une cinquième, Burtigny, dès 2025.

Validé par les organes décisionnels de l'Association après avoir été mis en consultation publique puis en consultation auprès des services de l'État de Vaud, le Plan de gestion 2025-2028 s'inscrit dans la continuité du Plan de gestion 2020-2024. Il prévoit de poursuivre et de renforcer les projets clés pour le territoire tout en explorant de nouvelles thématiques. L'objectif étant,



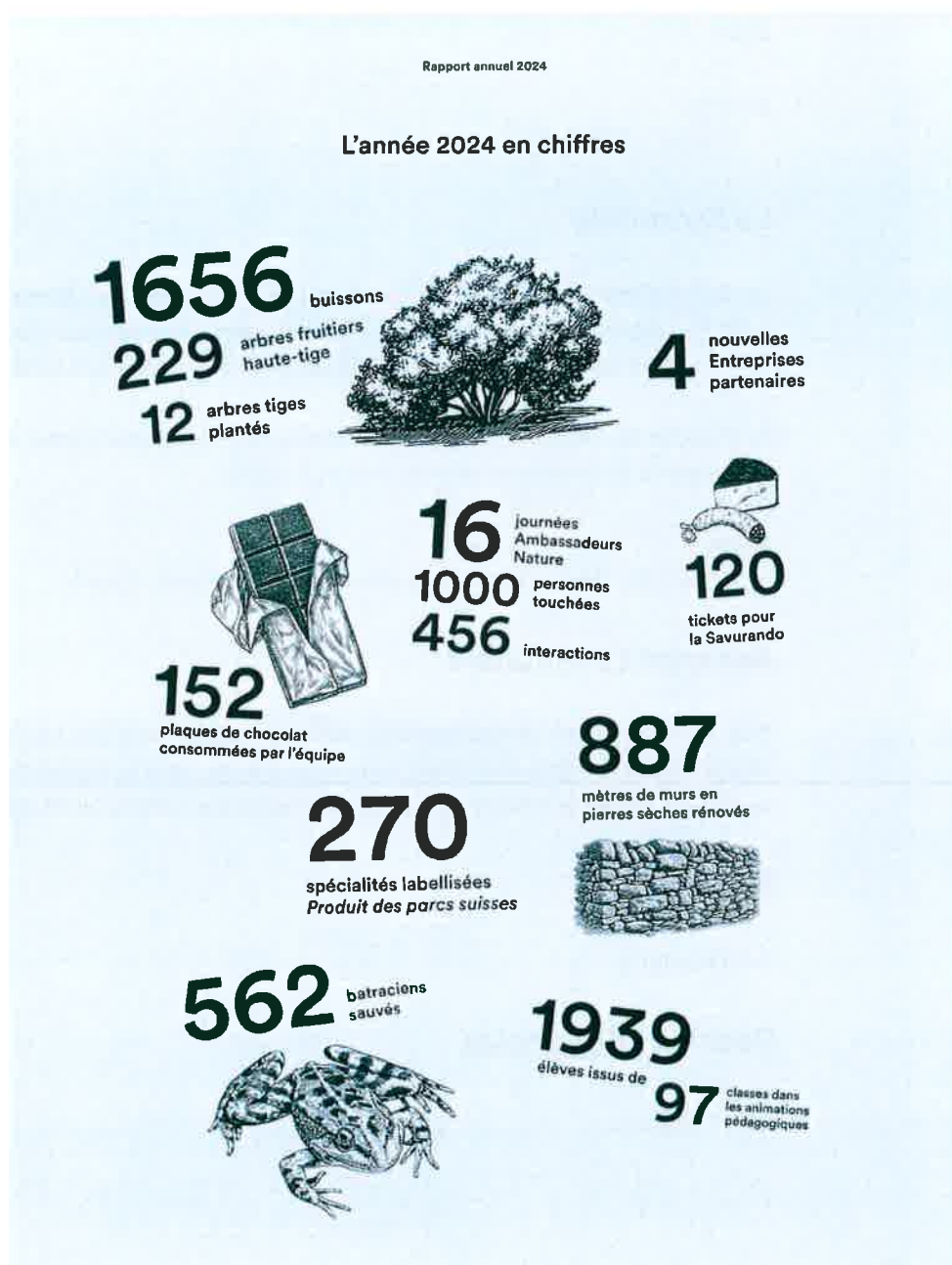


Rapport de Gestion 2024

notamment, d'accompagner les communes dans les questions en lien avec le changement climatique. La recherche au sein du Parc sera également favorisée.

En 2024, le Parc Jura vaudois est intervenu dans les affaires de Trélex de la sorte:

- Deux murs en pierres sèches ont été restaurés, avec le soutien du Parc Jura vaudois, sur l'alpage de la Trélasse, dont un en commun avec la commune de Givrins.
- 187 mètres de laurelles, une plante exotique envahissante, ont été arrachés puis remplacés par des buissons indigènes chez 8 propriétaires, dont la commune de Trélex pour deux parcelles communales. Cette action a bénéficié de subventions cantonales pour l'arrachage et d'un soutien financier du Parc pour la plantation des nouveaux arbustes.





Rapport de Gestion 2024

PATRIMOINE

(Responsable: Philippe Depierre)

Collège des Marmouzets

Après un premier cycle d'interventions à l'été 2023, conformément au préavis voté en 2023 par le Conseil relatif à la réfection des quatre classes et des couloirs, divers travaux complémentaires ont été effectués durant l'été 2024. Des dernières retouches, dont la remise à niveau des mains-courantes, signalée par le Bureau de prévention des accidents (BPA), seront effectuées en 2025.

Annexe:

- Préavis 1-2023.pdf

La Farandole

Les inondations de juin 2024 ont causé de gros dégâts dans le bâtiment, notamment sur le système électrique, les murs et l'ascenseur. Initialement, un assainissement simple était prévu, mais devant l'importance des dégâts, une intervention structurelle sera peut-être nécessaire.

Au chapitre des réalisations, il est à mentionner la pose des panneaux photovoltaïques sur le toit du collège de la Farandole, selon le préavis 4-2023.

Annexe:

- Preavis-No-04-23-Solaire-farandole-site internet-mai-23.pdf

Auberge communale

Divers travaux usuels de maintenance ont été effectués, dont une intervention sur le système de ventilation. L'Auberge communale, sous la gestion de Clara et Fabian Pertuz, continue de remplir sa mission. En 2024, 1166 nuitées ont été enregistrées à l'hôtel de l'Auberge communale.

Ferme Paul

Lire en page 5

Pourtour des écoles

Lire en page 4





Location des salles

La salle de réunion, attenante au foyer, a été mise 62 fois à disposition gratuitement pour:

- Patchwork 2 x par mois
- Joueurs de Tock 4 x par mois
- Comité Omnisport 1 x par mois environ
- Assemblée de PPE d'immeubles de Trélex
- Les Festifs, rencontres ponctuelles du comité

Le foyer et la salle polyvalente ont été loués ou mis à disposition gratuitement à 65 reprises en 2024. La gratuité a notamment été pratiquée pour:

- Les Festifs
- Jeunesse de Trélex
- Troupe de Théâtre Défense d'afficher (14 jours durant les vacances scolaires d'octobre).

Les locations hebdomadaires se déclinent ainsi:

- FC Gingins - de novembre à mars
- FC Genolier - Begnins - de novembre à mars
- FC Cosmo - de novembre à mars
- Omnisports de Trélex
- TCGG
- Mamans de jour - gym
- Cours de yoga (location payante)



©photo: Sigredo Haro





Rapport de Gestion 2024

POLITIQUE

Conseil communal

Composition du bureau

Président:	François VAUTIER
1 ^{er} vice-président:	Olivier MONTAGUTI
2 ^{ème} vice-président:	Bastien MORAX
Secrétaire:	Catherine DUBOIS-PELERIN
Scrutateurs:	Barbara HENRY et Christophe HABISREUTINGER
Scrutateurs suppléants:	Karin VITALE et Albert BOLAY

Composition du Conseil au 31.12.2024

	Nom	Prénom
1	AEBI	Arlette
2	AEBI	Jean-Robert
3	AEBI	Philippe
4	ALLECA	Marcello
5	AUBERTIN	Antoine
6	AUDETAT	Patricia
7	BAIL	Paulette
8	BERGER	Céline
9	BERNEY	Sarah
10	BEUN	Pierre-Emmanuel
11	BOLAY	Albert
12	BRUTTIN	Gregory
13	CALVO	Sylvie
14	CHATELAIN	Corinne
15	CLERC	Nicolas
16	DAEPPEN	Roman
17	DE LAME	Pierre
18	DE LORIOI	Olivier
19	DESPONDS	Philippe
20	DOEBELI	Stéphane
21	DUPERRET	Carole
22	DUPERREX	Sonia

	Nom	Prénom
23	EAV	Philippe
24	EPPRECHT	Tobias
25	GILDEMYN	Pierre
26	GRAEMIGER	Pierre-Alain
27	GRAF	Christophe
28	HABISREUTINGER	Christophe
29	HENRY	Barbara
30	LESCHOT BURKI	Marie-Christine
31	MARCOZZI	Diane
32	MEIER	Philippe
33	MONTAGUTI	Olivier
34	MORAX	Bastien
35	RAVENEL	Jérôme
36	REUST	Werner
37	SCHLATTER	Tania
38	TESTUZ	Patrick
39	VANAT-DI VETTA	Floriane
40	VANNOD	Henri
41	VAUTIER	François
42	VITALE	Karin
43	VOGEL	David
44	WENGER	Stephan

Démissions:

- Gérard Berset, avril 2024
- Diana Dreyfus, septembre 2024

Assermentations:

- Tobias Epprecht, en remplacement de Jean-Paul Nussbaumer, démissionnaire en novembre 2023.
- Sylvie Calvo, en remplacement de Gérard Berset, démissionnaire en avril 2024.





Rapport de Gestion 2024

Composition des commissions:

Commission de GESTION

Roman DAEPPE (président)
Corinne CHATELAIN
Karin VITALE
Barbara HENRY
Tobias EPPRECHT
Christophe GRAF
Bastien MORAX

Commission EAUX - ÉGOUTS

Jean-Robert AEBI (président)
Patrick TESTUZ
Bastien MORAX
Gregory BRUTTIN
Stephan WENGER
Roman DAEPPE
Olivier DE LORIOL

Commission CONSTRUCTION - URBANISME

Stephan WENGER (président)
Christophe HABISREUTINGER
Nicolas CLERC
Marie-Christine LESCHOT BURKI
Carole DUPERRET
Bastien MORAX
Pierre-Emmanuel BEUN

Commission CLIMAT - ÉNERGIE - DURABILITÉ - MOBILITÉ

Patricia AUDETAT (présidente)
Philippe DESPONDS
Philippe EAV
Pierre-Alain GRAEMIGER
Sylvie CALVO

Commission ad hoc REGLEMENT DU CIMETIERE

Corinne CHATELAIN
Christophe GRAF
Tania SCHLATTER

Commission des FINANCES

Stéphane DOEBELI (président)
Pierre DE LAME
Philippe DESPONDS
Floriane VANAT-DI VETTA
Pierre GILDEMYN
Christophe HABISREUTINGER
David VOGEL

Commission ROUTE - ÉCLAIRAGE - VOIRIE

Jérôme RAVENEL (président)
Patricia AUDETAT
Arlette AEBI
Philippe EAV
Christophe GRAF
Gregory BRUTTIN
Henri VANNOD

Commission SÉCURITÉ - VILLAGE

Céline BERGER (présidente)
Paulette BAIL
Albert BOLAY
Barbara HENRY
Pierre GILDEMYN
Floriane VANAT-DI VETTA
Sonia DUPERREX

Commission de RECOURS EN MATIERE D'IMPÔTS ET TAXES COMMUNALES

Karin VITALE
Olivier MONTAGUTI
Philippe MEIER

Commission ad hoc REVISION STATUTS SDIS Nyon-Dôle

Antoine AUBERTIN
Carole DUPERRET
Marcello ALLECA





Rapport de Gestion 2024

Commission ad hoc REVISION REGLEMENT DE POLICE

Stéphane DOEBELI

Carole DUPERRET

Tania SCHLATTER

Commission ad hoc Réponse de la Municipalité au postulat *Eclairage nocturne ou transport public, faut-il choisir?*

Patricia AUDETAT

Marie-Christine LESCHOT BURKI

Philippe EAV

Commission de SALUBRITÉ

Evelyne VOGEL (Municipale responsable des constructions et de l'urbanisme)

Philippe DEPIERRE (Municipal et médecin)

Un représentant du Service technique intercommunal (STI)

Représentante du Conseil communal auprès de l'Association Intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)

Floriane VANAT-DI VETTA

Nicolas CLERC (suppléant)

Représentants du Conseil communal auprès de l'Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs (AISGE)

Céline BERGER

Diane MARCOZZI

Christophe HABISREUTINGER

Représentant du Conseil communal auprès de Région de Nyon

François VAUTIER

Marcello ALLECA (suppléant)

Représentant du Conseil communal auprès du Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT)

Bastien MORAX

Délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal SDIS Nyon-Dôle

Jérôme RAVENEL

Délégué du Conseil communal à la Commission du Feu

Jérôme RAVENEL

Déléguée du Conseil communal auprès de l'Association intercommunale de l'ORPC

Tania SCHLATTER

Philippe EAV (suppléant)





Rapport de Gestion 2024

Délégués du Conseil communal au Conseil intercommunal du Groupement forestier La Colline
Roman DAEPPEN
Olivier DE LORIOU (suppléant)

Décisions du Conseil:

Préavis déposés en 2024: ont été acceptés par le Conseil communal

- [Préavis n°01/2024](#) Demande de crédit d'étude de CHF 150'000 TTC pour l'aménagement des pourtours des bâtiments scolaires (parcelle 386)
- [Préavis n°02/2024](#) Demande d'un crédit d'étude de CHF 30'000 TTC destiné à la planification de l'entretien du réseau routier communal
- [Préavis n°03/2024](#) Demande d'un crédit de CHF 24'000 TTC destiné à interdire la circulation motorisée à la rue de la Gare
- [Préavis n°04/2024](#) Comptes communaux 2023
- [Préavis n°05/2024](#) Rapport de gestion 2023
- [Préavis n°06/2024](#) Arrêté d'imposition 2025
- [Préavis n°07/2024](#) Demande de crédit supplémentaire de CHF 50'000.- au budget du personnel du Greffe 2024
- [Préavis n°08/2024](#) Révision du règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires
- [Préavis n°09/2024](#) Adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA)
- [Préavis n°10/2024](#) Modification de l'article 21 des statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC) - Plafond d'endettement
- [Préavis n°12/2024](#) Transformation et rénovation de la Ferme Paul - Demande d'un crédit d'étude de CHF 365'000.-
- [Préavis n°13/2024](#) Budget communal 2025

Préavis déposé en 2024 et refusé par le Conseil communal

- [Le Préavis n°11/2024](#) Demande de crédit de CHF 335'000.- pour la construction d'un refuge forestier, a été refusé





Rapport de Gestion 2024

Diverses commissions ad hoc ont été nommées en 2024:

- 3 commissions pour examiner un préavis initié par Région de Nyon, Révision du règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires; un deuxième préavis initié par Région de Nyon, Adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon, SRGZA; et un préavis initié par l'APEC, Modification de l'article 21 des statuts concernant son plafond d'endettement
- 2 commissions pour examiner des préavis qui seront présentés par la Municipalité en 2025, sur le règlement du cimetière et sur le règlement de police
- 3 commissions pour examiner des réponses de la Municipalité aux postulats déposés en séance du 12 octobre 2023, par MM Stéphane DOEBELI, David VOGEL et Stephan WENGER intitulé «Demande d'étude pour l'installation d'un emplacement Mobility», et par MM. Stéphane DOEBELI et David VOGEL, intitulé «Paléo en primeur». La recommandation à la réponse municipale au premier postulat est favorable, tandis que la deuxième est défavorable. Le Conseil suit ces recommandations. La troisième commission nommée examinera la réponse municipale au postulat déposé le 8 décembre 2023 «Eclairage nocturne ou transport public, faut-il choisir?» déposé par Mme Marie-Christine LESCHOT BURKI & consorts.

Aucune interpellation, postulat ni motion n'a été déposé durant l'année 2024

Votations fédérales organisées par le Bureau du Conseil durant l'année 2024:

Le bureau électoral a été organisé pour les 4 dates suivantes:

- **Votations fédérales du 03.03.2024: 2 objets:**
 - Initiative populaire du 28 mai 2021 « Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13^e rente AVS)»
 - Initiative populaire du 16 juillet 2021 «Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes)»
- **Votations fédérales du 09.06.2024: 4 objets:**
 - Initiative populaire «Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes)»
 - Initiative populaire «Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts)»
 - Initiative populaire «Pour la liberté et l'intégrité physique»
 - Loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité)
- **Votations fédérales du 22.09.2024: 2 objets:**
 - Initiative populaire du 8 septembre 2020 «Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité)»
 - Modification du 17 mars 2023 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Réforme de la prévoyance professionnelle)





Rapport de Gestion 2024

- **Votations fédérales du 24.11.2024: 4 objets:**
 - Arrêté fédéral 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales
 - Modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail: sous-location)
 - Modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail: résiliation pour besoin propre)
 - Modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (financement uniforme des prestations)

Le logiciel SuisseVote, investissement accepté par le Conseil en 2023, a été utilisé pour la première fois aux votations du 9 juin 2024. Mise à part la préparation du dépouillement que la secrétaire du Conseil paramètre à l'avance en coordination avec la préposée au Contrôle de l'habitant Mme Krummenacher, le dépouillement des votes le jour-même s'effectue automatiquement à l'aide d'un scanner, ce qui simplifie le processus.



©photo: Shutterstock






Rapport de Gestion 2024

Municipalité

Législature du 1er juillet 2021 au 30 juin 2026

Répartition des dicastères

<p>Pierre Hofmann, Syndic</p> 	<p>Administration, Police et Sécurité, Gravière, ACP, Forêts, Alpages et Domaines</p> <p>Remplaçant : Cédric Marzer</p> <p>p.hofmann@trelex.ch 079 212 01 60</p>
<p>Evelina Girod, Municipale</p> 	<p>Finances, RH, Communication, DDP, SDIS, ORPC, Chauffage à distance (CàD)</p> <p>Remplaçante : Evelyne Vogel</p> <p>e.girod@trelex.ch 079 303 72 00</p>
<p>Evelyne Vogel, Municipale</p> 	<p>Urbanisme, Constructions, Région de Nyon, Cimetière, RAT</p> <p>Remplaçante : Evelina Girod</p> <p>e.vogel@trelex.ch 079 241 23 57</p>
<p>Philippe Depierre, Municipal</p> 	<p>Social/Enfance, Ecoles/AISGE, Bâtiments communaux, Clinique dentaire</p> <p>Remplaçant : Cédric Marzer</p> <p>p.depierre@trelex.ch 079 439 44 89</p>
<p>Cédric Marzer, Municipal</p> 	<p>Voirie, Routes, Eau de boisson (ESP), Eaux claires/usées, Informatique, Transition énergétique</p> <p>Remplaçant : Philippe Depierre</p> <p>c.marzer@trelex.ch 079 757 89 59</p>





Rapport de Gestion 2024

Vacations de la Municipalité

Pour rappel, selon le préavis 01/2021, les vacations, rémunérées à hauteur de CHF 40.- par heure, s'ajoutent à une indemnité fixe. Les chiffres du tableau ne prennent pas en compte les heures consacrées aux 50 séances annuelles de Municipalité (et leur préparation), incluses dans l'indemnité fixe.

Vacation 2024			
	Heures		Total
	Communes	Intercommunales	
Total	2365	710,5	3075,5

Intercommunalités et délégations

- **Assemblée des syndics:**

Le syndic Pierre Hofmann s'est rendu aux deux séances qui ont eu lieu en 2024, à Givrins et Crans. Les sujets traités furent: rappel sur la Loi sur l'information; mise en œuvre de la Stratégie cantonale vélo 2035; plans d'intervention et d'alarme à la population face aux risques climatiques dans le cadre du Plan climat cantonal; soutien à la presse locale; projet de construction d'un nouveau gymnase dans le district; communications de l'UCV et de l'ADCV; Région de Nyon; préfets.

- **Assemblée des syndics SAGGT:**

Le syndic Pierre Hofmann s'est rendu aux 4 séances de 2024. Les sujets traités furent: échange sur les salaires; RH; Collège du Bix; écoles et UAPE; préavis passés ou en cours, de chacune des communes; Jeunesse dans les villages; auberges communales; PACom; finances communales; Cantonale des jeunesses et 1^{er} août.

- **Préfecture:**

Il n'y a pas eu de visite de la Préfecture en 2024. Elle a eu lieu le 4 février 2025.

- **Associations faitières des communes vaudoises**

Le Canton de Vaud compte actuellement 300 communes. Celles-ci peuvent devenir membres de deux associations faitières pour défendre leurs intérêts vis-à-vis de l'administration cantonale et du Conseil d'Etat.

- **UCV** – Union des communes vaudoises. La cotisation 2024 se monte à CHF 3'147,25.

- **ADCV** – Association des communes vaudoises. La cotisation 2024 se monte à CHF 4'479,50.

Trélex est membre des deux associations et profite ainsi des formations et conseils des deux entités.





Rapport de Gestion 2024

- **Région de Nyon**
(Responsable : Evelyne Vogel)

De la vision transfrontalière franco-valdo-genevoise du Grand Genève semblant être un sujet trop loin de nos préoccupations communales à l'essai de navettes électriques modulables Cristal sur le territoire de Gland, les projets traités par la Région de Nyon sont éclectiques. Cependant, ces idées peuvent améliorer notre quotidien. L'exemple des navettes Cristal, mises en service pour un essai de courte durée à Gland, pourrait être le prélude à une ligne à créer entre les communes voisines de Trélex reliant le centre commercial de Signy et son office postal manquant cruellement à certains.

Mais c'est l'acceptation du financement de Télé-Dôle pour un montant de CHF 2'624'030.-, afin de terminer les travaux du «Lapin blanc» et permettre de pérenniser l'activité touristique de ce domaine qui se veut «quatre saisons», qui a été le gros morceau présenté aux conseillers lors de la séance extraordinaire du 30 octobre 2024 à Saint-Cergue: 115 voix pour, 9 contre, aucune abstention. A noter que les trois commissions avaient préavisé favorablement.

En tout, 12 préavis ont été proposés lors des 5 séances intercommunales de l'année 2024 de Région de Nyon:

Préavis 34-2024	Demande de crédit de CHF 120'000 pour la réalisation des études préparatoires au Projet d'agglomération de 5e génération
Préavis 35-2024	Participation de CHF 188'000 (TTC) pour l'étude de projet liée au réaménagement de la jonction autoroutière de Gland en faveur des transports publics
Préavis 36-2024	Demande d'un crédit de CHF 43'240 (TTC) pour le renouvellement de la stratégie de développement régional 2025-2029
Préavis 38-2024	Comptes 2023
Préavis 39-2024-FRM	Demande de crédit de CHF 27'115 pour l'expérimentation de navettes électriques et modulaires sur la commune de Gland
Préavis 40-2024	Etat financier du fonds TP régional 2010-2024
Préavis 41-2024	Adoption de la Vision territoriale transfrontalière 2050 du Grand Genève
Préavis 42-2024-DISREN	Demande de crédit de CHF 31'822 pour l'aménagement d'un nouvel arrêt de bus à Chavannes-de-Bogis
Préavis 43-2024-DISREN	Demande de crédit pour finaliser la construction du bâtiment d'accueil et permettre la restructuration quatre saisons de Télé-Dôle SA
Préavis 44-2024	Budget 2025
Préavis 45-2024	Demande de crédit de CHF 410'000 pour soutenir les activités de l'Usine à Gaz durant la période 2025-2028
Préavis 46-2024-FRM	Participation de CHF 464'000 pour l'accompagnement opérationnel du nouveau fonds régional pour la mobilité 2024-2028

La Municipale Evelyne Vogel a participé à toutes les séances Conseil intercommunal et siégé dans les commissions pour les préavis 34, 41 et 46.





Rapport de Gestion 2024

ROUTES

(Responsable: Cédric Marzer)

Etat général

Pour garantir un entretien approprié du réseau de manière à optimiser les coûts, la Municipalité a mandaté un expert pour connaître l'état du réseau communal, après approbation par le Conseil communal. Le résultat de l'étude avance l'excellent état des 19 kilomètres cumulés de chaussées. Un entretien régulier est tout de même conseillé.

Annexe:

- Préavis: preavis-02-2024-planification-routes.pdf

Rue de la Gare

La Municipalité a présenté en 2021 un projet consistant à réaliser un trottoir et à mettre la rue de la Gare en sens unique dans sa partie supérieure. Ce préavis a été refusé par le Conseil Communal. Plusieurs conseillers considéraient que le projet n'était pas assez ambitieux et ils ont exprimé le souhait de supprimer tout trafic dans le haut de cette rue. Favorable à cette idée, la Municipalité a souhaité modifier la signalisation de la rue de la Gare pour y interdire la circulation motorisée entre le coin Greinge et le passage Duboulet.

Après acceptation d'un préavis par le Conseil communal en 2024, la Municipalité a modifié la signalisation et le marquage pour répondre aux objectifs. Un soin particulier a été porté au marquage des voies cyclistes pour bien les séparer des piétons.

Annexe:

- Préavis: Préavis 03-2024.pdf

Zone 30 km/h

Le 20 décembre 2024, le Canton a donné son aval pour la réalisation de zones 30 km/h dans le centre du village, après plusieurs mois d'études. Un préavis sera présenté au Conseil communal en 2025.





SÉCURITÉ

Police

(Responsable: Pierre Hofmann)

Le Règlement communal de police est en cours de révision. Il sera soumis à la Direction générale des affaires communales pour validation avant de le soumettre au Conseil communal.

Le poste mobile de la gendarmerie de Nyon assure une présence régulière dans notre commune. Ses missions sont de lutter contre le sentiment d'insécurité, notamment via une patrouille qui se déplace à pied ou à vélo dans le village. La population est cordialement conviée à s'adresser aux gendarmes du poste mobile en cas de besoin de dépôt de plainte, d'annonce de perte de documents officiels, de besoin de conseils de prévention, etc.

Protection civile

(Responsable: Evelina Girod)

Effectifs

Au niveau de la composante professionnelle, la seule évolution enregistrée concerne la secrétaire du Conseil intercommunal et du CoDir, désormais engagée à temps partiel à hauteur de 30% (10% pour l'association intercommunale et 20% en complément à l'office). L'effectif 2024 compte donc 9 personnes pour un équivalent plein temps de 8,1 postes (8,8 en 2023), soit 1 professionnel pour 13'200 habitants.

En ce qui concerne l'effectif du bataillon, avec la perte de seulement 19 astreints en 2024, sa diminution tend à se stabiliser. Si l'on considère l'évolution des chiffres de recrutement et les décisions politiques récemment prises à Berne, il y a lieu d'être optimiste quant à l'avenir.

Mobilisations

Le nombre de jours de mobilisation a augmenté en 2024, avec au moins un engagement par mois. Dans le détail :

- 3'362 jours de service ont été comptabilisés, soit une hausse de 5,5 % par rapport à 2023. Cette augmentation s'explique notamment par la mise sur pied d'un cours d'une semaine dédié aux contrôles des abris.
- Les deux tiers de ces jours, soit 2'376, ont été consacrés à l'instruction
- Avec plus de 900 jours de mobilisation, l'engagement "Paléo" demeure l'événement phare en matière d'intervention en faveur de la collectivité.
- Les interventions d'urgence ont fortement diminué. Contrairement aux districts voisins, le territoire du district de Nyon n'a pas subi d'intempéries majeures ou d'accidents autoroutiers notables.





Rapport de Gestion 2024

PRU

L'année 2024 se caractérise également par la livraison et l'installation de matériel pour les Points de rencontre d'urgence (PRU) dans chaque commune.

SDIS Nyon-Dôle

(Responsable: Evelina Girod)

Le financement du fonctionnement du SDIS Nyon-Dôle est réparti uniformément entre l'ensemble des habitants des 18 communes, en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente, selon les données SCRIS.

Les effectifs pour le site de Genolier se montent à 33 au 31.12.2024, dont 6 femmes:

- recrues	3
- Appointés et sapeurs	17
- sous-officiers	5
- officiers	8
- femmes	6
- hommes	27

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, le SDIS Nyon-Dôle / Site opérationnel de Genolier a été sollicité à 38 reprises, soit 1 de plus qu'en 2023. Sur ces 38 alarmes, 26% ont été en journée et 74% de nuit, ce qui est l'exact contraire à l'année précédente. Le détail des 38 sollicitations se compose ainsi: 15 interventions à Trélex; 13 à Genolier; 5 à Givrins; 3 à Duillier et 2 à Prangins. A relever que 19 interventions pour des cas d'inondation ont été traitées durant la seule nuit du 9 au 10 juin 2024.

Durant l'année, les sapeurs du site opérationnel sont intervenus sur 20 inondations pour cause naturelles, 8 alarmes pour des causes techniques, 3 incendies, 3 sauvetages, 2 alarmes automatiques et 2 cas de pollutions.





SOCIAL

(Responsable: Philippe Depierre)

ARAS

L'ARAS du district de Nyon est une association intercommunale qui regroupe les 47 communes du district de Nyon. Elle met à disposition de la population diverses prestations à travers deux secteurs d'activités, le Centre social régional (CSR) et les Agences d'assurances sociales (AAS). Le CSR a pour mission principale d'informer et d'orienter la population dans le réseau social régional et cantonal, et d'octroyer les prestations du Revenu d'insertion (RI) conformément à la loi sur l'action sociale vaudoise (LASV) du 2 décembre 2003.

Réseau santé La Côte

Le Réseau santé La Côte (RSLC) rassemble les principaux prestataires de soins de la région. Il participe à la mise en œuvre de la politique sanitaire cantonale au travers de ses propres projets d'une part, et d'autre part en réalisant les programmes cantonaux de santé publique. Il représente aussi les intérêts de ses partenaires au niveau régional et cantonal. La coordination de l'offre médico-sociale figure parmi les prestations principales du réseau.



© photo: Shutterstock





Ce que la presse a dit du village en 2024

Brève revue de presse listant les articles consacrés, de près ou de loin, à Trélex.

Apnée: le Trélesien Loïc Vuillemin a réalisé de nouveaux exploits à Sharm El Sheikh

La semaine dernière, en Egypte, le plongeur de La Côte a battu trois records de Suisse lors d'une étape de Coupe du monde, dont une descente en apnée à 101 m de profondeur.

Le plus ancien habitant de Trélex fête ses 100 ans

Trélex a célébré un centenaire, samedi, avec deux jours en avance. Et pas n'importe lequel: Henri Jeanmonod, né le 9 décembre 1924, habite dans le village depuis l'âge de 2 ans et demi.

Nyon: Nina Rodin joue à je t'aime moi non plus avec la peinture

L'artiste de Trélex présente une rétrospective de ses recherches picturales sur papier, carnet, toile, photo et vidéo à la Cabane Blanche, à Nyon. Visite publique ce jeudi 5 décembre à 18h30.

Pourquoi un train du NStCM, un seul phare allumé, est-il parqué à Trélex?

Toutes les nuits, un train du Nyon-St-Cergue-Morez est garé sur les voies à Trélex. L'un de ses phares est perpétuellement allumé.

Après l'inondation du dépôt, l'interruption des trains entre Nyon et Trélex va durer

Les trains ne circuleront pas de sitôt entre Nyon et Trélex. Après l'inondation du nouveau dépôt du Nyon-St-Cergue, la masse de travail en nettoyage et en réparations est colossale. Visite et explications.

